

L'ACTU DES ADRETS

LES ADRETS
DE L'ESTÉREL

www.lesadretsdelestere.fr

VOTRE SUPPLÉMENT DU MAGAZINE COMMUNAL
NUMÉRO #2-SEPTEMBRE 2015

LE MOT DU MAIRE

ET AUSSI...

Travaux

Maison des Associations
Chemin du Couvent
Ecole primaire
Cimetière
Chemin de Chense
Chemin des Bastians

Citystade

Comité des Fêtes

Harmonisation des NAP

Centre Aéré

Nouveau personnel en Mairie

Bilan des CCFF

Chats errants

Page FB de l'Office de Tourisme des Adrets

Allô Police

Pré-plainte en ligne

Journée Nationale du Commerce de Proximité



La saison estivale, bien que particulièrement chaude, a été calme en ce qui concerne les incendies de forêt.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous nos bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt qui assurent les patrouilles journalières dans le massif de l'Estérel.

Un grand incendie est la pire catastrophe pour une commune forestière. La période de danger touche à sa fin, mais restons prudents et pensons dès maintenant au débroussaillage qui nous incombe.

Un grand merci également aux associations adréchoises qui se dépensent sans compter pour animer notre village, en particulier le Comité des Fêtes, avec une mention spéciale à la nouvelle association des boules dont les rendez-vous ont rencontré un franc succès.

L'association Abankor fête ses 25 ans d'existence. Après avoir accompli des missions à l'étranger (Roumanie) elle privilégie les actions locales et tout naturellement participe au Comité Communal d'Action Sociale.

Le citystade, réalisé grâce au mécénat', à un financement communal et du Conseil Régional, représente d'ores et déjà un grand plus pour nos jeunes, au travers notamment des nouvelles activités périscolaires (NAP) et du centre aéré, ainsi que pour les associations.

Deux bonnes nouvelles: la création du Grand Site de France de l'Estérel se précise, une rencontre avec les maires des communes des Alpes-Maritimes nous a permis de passer une étape décisive dans sa constitution.

Et toujours le PPRif : pour la 4ème fois sur le quartier de la Verrerie, l'Etat a perdu son recours au Tribunal Administratif contre le permis que j'avais délivré, mais il continue de classer cette zone en rouge. Jusqu'à quand cette position sera-t-elle tenable?

LES TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

REFECTION DE LA TOITURE DE LA "MAISON DES ASSOCIATIONS"

Ces travaux ont permis de rénover la toiture et de remplacer l'isolation de ce bâtiment qui accueille des associations. Ces actions vont permettre d'améliorer les performances thermiques ainsi que le confort d'usage et de générer des économies de fonctionnement, d'autres actions pourront être envisagées.



CHEMIN DU COUVENT

Les travaux d'élargissement et de réfection du chemin du Couvent ont débuté début août. En préalable à la phase travaux la commission d'appel d'offres a réalisé un travail important pour valider la proposition du bureau d'étude en ce qui concerne le choix de l'entreprise titulaire du marché.



TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Un planning de réalisation a été défini. Ce planning repose sur la nature de l'occupation du bâtiment, les travaux ne peuvent être réalisés que en période de vacances scolaires.

Si la phase de réception et d'analyse des offres permet de retenir des offres correspondants au D.C.E. une première partie des travaux pourrait être réalisée fin octobre, la fin des opérations serait terminée pour les vacances de fin d'année (sous réserve des plannings et des délais d'approvisionnement en fournitures et matériels).



EXTENSION DU CIMETIERE

La phase de collecte des informations techniques et financières a permis de définir les actions à mener. Une partie des travaux pourra être réalisée par le personnel communal. Les travaux les plus importants feront l'objet d'un appel d'offres. Les montants des estimations financières seront inscrits au budget. Un projet de modification du parking du cimetière est à l'étude, une concertation est en cours.

CHEMIN DE CHENSE ET CHEMIN DES BASTIANS

Des travaux de réfection provisoire de voirie doivent être réalisés sur ces deux chemins, les nids de poules doivent être rebouchés et certain secteurs fortement dégradés doivent être rénovés. Les travaux à envisager devront permettre aux usagers de circuler en sécurité.

Cependant les interventions seront limitées car des travaux de construction de maisons individuelles occasionnent encore des dégradations par les passages répétés de poids lourds, d'autre part le projet de réalisation du réseau d'assainissement est toujours d'actualité (CAVEM). La réfection du tapis en enrobé serait envisageable seulement après toutes ces opérations.

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

La pré-plainte en ligne permet d'effectuer une pré-déclaration en ligne pour vol ou dégradation, contre un auteur inconnu.

Il faut ensuite prendre rendez-vous au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de son choix pour signer sa plainte.



Vous pouvez aussi effectuer cette déclaration au poste de Police Municipale de la commune ; il ne vous restera plus qu'à aller signer votre plainte à la Brigade de Gendarmerie de Fréjus.



FACEBOOK

L'OFFICE DE TOURISME DES ADRETS A DESORMAIS SA PAGE FACEBOOK !

Venez visiter notre page, likez, partagez des photos !



<https://www.facebook.com/officetourismeadretsdelestere/>

CITYSTADE



A la fin du mois de juillet dernier, un nouvel équipement sportif a été installé dans l'enceinte du terrain de football, en lieu et place de l'ancienne surface multisport.

Il a fallu de longs mois pour mettre en place le projet et seulement 5 jours pour sa réalisation.

L'apport financier d'un mécène, du conseil régional, la volonté des élus et l'implication des services municipaux ont permis de réaliser un citystade d'une très bonne qualité qui devrait permettre de satisfaire les jeunes (et les moins jeunes).

On peut déjà voir que c'est une réussite par l'enthousiasme des utilisateurs.

« Le CityStade est une belle réalisation, c'est à vous de le respecter et de le faire respecter », c'est par ces mots que Monsieur le Maire s'est adressé aux jeunes du centre aéré, épaulés par de jeunes volontaires, qui ont participé à sa construction et à sa finition (épandage de plusieurs centaines de kilos de sable et damage.)

Inauguration du Citystade le 26 septembre à 11h

HARMONISATION DES NAP

Les horaires des nouvelles activités périscolaires (NAP), anciennement TAP, ont été modifiés en Maternelle.

Ils sont désormais les mêmes qu'en Élémentaire, à savoir de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis et jeudis.

Les parents des enfants de Maternelle peuvent venir les chercher en cours de NAP.

Les activités proposées seront en accord avec le projet pédagogique de nos deux écoles.



Il est à signaler que la circonscription de Saint Paul en Forêt à laquelle la commune des Adrets est rattachée a changé d'inspecteur. Madame Stéphanie Mestre est notre nouvelle IEN (Inspectrice de l'Education Nationale).

L'INVITATION AU VOYAGE DU COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2015 aura été très riche en invitation au voyage : Dès le mois de mars, votre comité des fêtes vous conviait à une soirée ayant pour thème l'Italie où vous aviez pu déguster ces lasagnes et son tiramisu fait maison.

Au mois d'avril, retour aux sources avec la "fête de la Saint-Marc" et sa traditionnelle soupe au pistou, son vin d'honneur offert à la population et la chorale pour clore cette fête du village.

Nous enchaînions au mois de juin avec le méchoui, début des prémices de l'été, pour plonger le 13 juillet au cœur de l'Espagne avec la délicieuse paella de Momo. Entre temps, début juillet, "le cochonnet des Adrets" en partenariat avec le comité des fêtes, organisait le fameux concours des boules carrées en réunissant une fois de plus de nombreux participantes et participants.

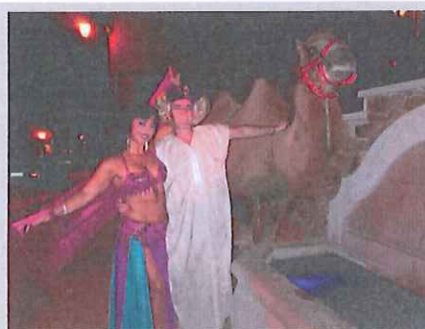
Changement de lieu début août avec la soirée moules-frites, puis le 15 août dans un décor haut en couleur, un voyage oriental avec sa danseuse, son chameau et la tente caïdale, tout était là pour passer un merveilleux moment autour du couscous de Momo.

Début septembre, les olympiades (structures gonflables géantes) une toute nouvelle manifestation du comité des fêtes en partenariat avec "le cochonnet des Adrets" et son tournoi de pétanque ont marqué à nouveau les esprits des petits et des grands.

Nous retrouverons bien évidemment la fête du vin nouveau, le samedi 21 novembre, mais sous une autre formule avec "découverte du vin nouveau du Var" et son buffet campagnard.

Enfin nous clôturerons cette année 2015 pleines de joie et de bonne humeur, passée en votre compagnie avec le réveillon de la Saint-Sylvestre tout aussi festif.

Au nom de l'ensemble du comité des fêtes, un grand merci à vous toutes, à vous tous et à la municipalité.



ALLO POLICE ?

En cas d'urgence, médicale ou policière, appelez le 112.

A partir d'un poste fixe, vous pouvez appeler le 17 (Police) ou le 18 (Pompiers).

Quand la Police Municipale n'est pas présente sur la commune, la seule force de sécurité habilitée à intervenir est la Gendarmerie Nationale. N'hésitez pas à la solliciter.



NOUVEAU PERSONNEL EN MAIRIE



Madame Christelle Clerc
Accueil, standard,
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr
Tél : 04 94 19 36 66
Fax : 04 94 19 36 69

CHATS ERRANTS

La population des chats errants aux Adrets ne cesse d'augmenter. Il est important qu'elle soit contrôlée : quatre stérilisations ont déjà été pratiquées et des chats ont été placés en familles d'accueil à Cagnes sur Mer.

La mairie dispose de deux trappes pour capturer les chats errants, le village compte un vétérinaire travaillant avec la mairie (qui prend en charge les frais de stérilisation).

Il est urgent de saisir l'importance du Contrôle des Naissances, pour éviter les abus de personnes qui perdent le contrôle de leurs animaux aux dépens des autres. Nous recherchons aussi des familles d'accueil aux Adrets...

Contact : niewen65@gmail.com



LA PROTECTION DE NOTRE FORÊT PAR LES CCFF

Grâce à l'implication de nos bénévoles, nous avons réussi la superbe performance de couvrir quasiment toutes les patrouilles des mois de juillet et août.

Nous avons parcouru plus de 2000 km à surveiller notre commune et plus particulièrement les pistes à l'ouest de l'Estérel, versant très exposé à cause du vent dominant.

Bien que l'été fût très chaud avec une dizaine de journées en alerte «rouge», il n'y a pas eu de catastrophe sur notre commune. Nos équipes ont tout de même contribué :

- aux repérages de fumées suspectes,
- à interpellier des inconscients qui avaient allumé un barbecue aux abords du Lavellan,
- à inviter des insoucients à éteindre leurs cigarettes,
- à circonscrire l'incendie d'une voiture dont le feu s'était aussi propagé sur les bas-côtés.

Ce résultat est peut être dû à la clémence du vent, au civisme global des promeneurs, à la fiabilité grandissante des véhicules mais il est aussi le résultat d'une grande vigilance de nos CCFF. C'est pourquoi, il reste primordial de patrouiller.

Pour que cette surveillance reste un plaisir avec le sentiment « d'être utile », sans que cela soit une contrainte, **rejoignez-nous ! Nous avons besoin de Vous !**



BILAN CENTRE AERE

Pour la 18ème année consécutive la Mairie des Adrets, en partenariat avec l'UFCV, a ouvert les portes des écoles primaires et maternelles pour la mise en place du centre de loisirs sans hébergement.

250 enfants de 3 à 16 ans ont pu profiter des activités proposées, telles que le rafting, l'accrobranche, la voile, le bowling, Des visites au Parc Phénix, aux Grottes de St Cézaire, Aqualand et grands sites de la Région ont été organisées, sans oublier les jeux thématiques, piques-niques, préparation de spectacle, jeux d'eau, etc....

Par ailleurs, la commune a permis à 10 enfants de découvrir un séjour montagne multi sports à la Roque d'Esclapon, pour le grand plaisir de nos jeunes Adréchois.

LA FORMATION DE JEUNES ANIMATEURS

Le service jeunesse de notre commune a pu envoyer 10 jeunes adolescents à une formation théorique du BAFA (avec l'UFCV), qui est la première partie du diplôme de qualification pour devenir animateur de centre de vacances. Ces jeunes pourront mettre en pratique tous leurs savoir-faire sur le terrain pour la joie de nos petits et grands du centre de loisirs. Une bonne idée de formation pour nos jeunes de la commune qui désirent devenir animateurs !

JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE

Pour la première fois, les Adrets fêteront la Journée Nationale du Commerce de Proximité le **samedi 10 Octobre prochain !**

Venez nous rejoindre au village, des animations, des surprises vous attendront !

